

AKOYAS

LIVRET D'ACCUEIL

v2023-2

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours :

- L'organisme de formation
- Notre engagement qualité
- Évaluation de la qualité de la formation
- Les formateurs
- Les méthodes pédagogiques
- Les moyens pédagogiques
- Les moyens techniques
- La fiche d'informations logistique stagiaire

1 / L'ORGANISME DE FORMATION.

La vocation d'AKOYAS est de CULTIVER LE PATRIMOINE HUMAIN.

Crée en 2012, AKOYAS est spécialisé dans la formation dans les domaines de l'évolution professionnel, de la création et développement d'entreprise, du leadership et des ressources humaines et aussi dans la réalisation de prestations de services : recrutement, RPS-QVT-3B, coaching et le conseil sur mesure aux entreprises.

2 / NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ.

AKOYAS s'engage pour vous garantir une qualité des formations en respectant les 7 critères du référentiel qualité :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

3 / ENGAGEMENTS DÉONTOLOGIQUE.

Nous nous engageons à

- Respecter le consentement dans la démarche,
- Garantir la confidentialité,
- Assurer une posture de neutralité.

4 / NOTRE ÉQUIPE.

Notre équipe se compose de 4 types d'interlocuteurs tous disponibles pour vous.

4,1 / LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION.

Le responsable de l'organisme de formation est Thomas Vergnaud. Il est en charge de :

- la gestion globale de l'organisme,
- de la veille pédagogique,
- de la veille réglementaire,
- de l'ingénierie de formation.

4,2 / LE RRÉFÉRENT ADMINSTRATIF.

Bastien Mallet, responsable administratif est le garant de la bonne gestion administrative notamment en supervisant :

- Les conventions de formation,
- Les convocations,
- Les attestations de présence,
- Les certificats de formation,

3 / LE RÉFÉRENT HANDICAP.

Le référent handicap est la personne ressource à solliciter pour adapter le parcours de formation pour les personnes en situation de handicap. Le référent handicap est : Thomas Vergnaud

4 / L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUES.

L'équipe pédagogique se compose du référent pédagogique Thomas Vergnaud et des formateurs. Les formateurs forment les stagiaires en respectant les scénarios pédagogiques. Ils offrent une expérience riche, suivent une formation initiale et continue.

5 / ÉVALUATIONS DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION.

Chaque objectif pédagogique est évalué de manière formative (qcm, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

6 / COLLECTE DES APPRÉCIATIONS.

A la fin de la formation un questionnaire de satisfaction est envoyé à chaque bénéficiaire.

Un second questionnaire de suivi à 6 mois peut être envoyé selon les formations.

Vous recevez, en fin de formation :

- L'attestation de présence,
- L'attestation de fin de formation,

7 / LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES.

AKOYAS prend en compte votre parcours et vos besoins individuels pour adapter ses formations et apporter les éléments nécessaires à vos projets personnels ou professionnels.

Un entretien individuel a permis de recueillir vos besoins et vos attentes en ce qui concerne la formation. Vos réponses permettent à nos formateurs d'adapter celle-ci et de mieux choisir les cas proposés et les exemples donnés. Cette adaptation des modalités pédagogiques permet de construire un parcours en fonction des compétences de chacun et de prendre en compte vos attentes.

Notre équipe vous propose également de bénéficier d'un conseil et d'un accompagnement individuel pour la construction de votre parcours personnalisé. Nous répondons à vos questions et abordons les sujets nécessaires pour valider la pertinence de votre projet de formation en facilitant votre entrée en formation.

Nous vous apportons également un accompagnement particulier tout au long de votre formation afin de répondre à l'ensemble de vos demandes. Chaque formation est construite autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

La prise en compte des situations de handicap se fait en adaptant les modalités suite à un entretien à partir d'un recueil des besoins d'adaptation et en mobilisant notre réseau de partenaire si besoin.

Les bénéficiaires sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie. Les bénéficiaires sont pleinement acteurs de leur parcours.

8 / LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES.

Les moyens pédagogiques et supports remis aux apprenants au moment du démarrage et tout au long de la prestation sont ceux indiqués dans la ligne " moyens pédagogiques" des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- Documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique selon sa préférence, notamment : carnet d'odyssée, synthèse, modèles de documents, glossaire, sitographie, bibliographie, consignes d'exercices, QCM, supports de cours/d'explicitation des compétences, vidéos, fiches pratiques, outils d'exploration du monde du travail et projections professionnelles, liste des ressources documentaires en lien avec les domaines ciblés par la prestation dont dispose le prestataire (fiches RNCP, ROME, Onisep, Orientation pour tous,...).
- Method KIT, sérieux game...
- Plateforme en ligne : PARCOURÉO, CIDJ...
- Plateforme de test en ligne : Central test, Motiva, IVST, Explorama...
- Mises en situation.

9 / LES MOYENS TECHNIQUES.

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

Un espace de formation pour les formations en centre répondant aux normes ERP et d'accessibilité aux personnes handicapées.

Pour que ces regroupements présentiels se passent au mieux, nous leur mettons à disposition :

- Logiciel de gestion de formation : DIGIFORMA. Ekkotime...
- Tables et chaises,
- Paperboard et feutres
- Tableau blanc magnétique,
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA,
- WI-FI,
- Espace détente avec boissons chaudes et froides,

10 / RÉCLAMATIONS.

Si vous souhaitez exprimer un mécontentement, nous vous invitons à le formaliser son au moyen du formulaire dédié accessible avec le lien suivant : <https://forms.gle/eD2jKd3bpUhQDdso7>

Ce formulaire est également disponible sur demande directe par mail faite à Thomas Vergnaud : tvergnaud@akoyas.fr en indiquant « Formulaire de réclamation » dans l'objet du mail.

Les réclamations adressées font l'objet d'un traitement raisonnable et rapide.

11 / INFORMATIONS LOGISTIQUES STAGIAIRES.

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur la convocation à laquelle a été jointe le plan d'accès. Elle est également indiquée sur la convention de formation.

Les dates de formation et les horaires vous sont communiquées sur le calendrier de formation.

Contact :

Thomas VERGNAUD – 06 64 58 90 85 – tvergnaud@akoyas.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30 et de 14h à 17h 30.

12 / CONSERVATION DES DOCUMENTS.

Conformément à la législation, nous conservons les documents obligatoires (dont la synthèse d'un bilan de compétences) pendant 3 ans.

Les autres documents sont détruits après la formation.